



Élections 2008 au Québec

***Dans un contexte économique difficile,
il faut miser sur l'éducation et la formation des adultes***

**Suivi et évaluation des engagements des partis politiques
en éducation et en formation des adultes**

Rapport du 24 novembre 2008

Méthodologie du bulletin

À l'occasion des élections, l'ICÉA a fait parvenir aux partis politiques une déclaration contenant sept grandes orientations d'action. Chacune de ces orientations était assortie de propositions d'action spécifique. Au total, la déclaration de l'ICÉA comptait vingt-six propositions d'action spécifique. À partir de ces sept orientations et de ces vingt-six propositions d'action spécifique, nous avons évalué les engagements des partis politiques. Ce bulletin est le résultat de notre analyse.

Chaque engagement des partis en éducation et en formation des adultes a été évalué selon deux critères. Premièrement, nous nous sommes demandés si l'engagement du parti traitait des réalités abordées par les propositions de l'ICÉA. Par exemple, l'ICÉA invite les partis politiques à faire de l'alphabétisation une priorité nationale. Il est possible qu'un parti politique propose des engagements en alphabétisation, mais qu'il ne s'engage pas à en faire une priorité nationale, comme nous le proposons. Dans ce cas, nous signalerons que le parti politique a répondu à notre demande « de manière générale ». Deuxièmement, il se peut que l'engagement d'un parti corresponde de manière plus spécifique à la proposition de l'ICÉA. Par exemple, un parti pourrait s'engager à faire de l'alphabétisation une priorité nationale. Dans ce cas-là, nous indiquerons que le parti a répondu « de manière plus spécifique » à la proposition de l'ICÉA. Chaque fois qu'un parti aura répondu de manière générale, nous lui accorderons un point. Lorsqu'un parti aura répondu de manière spécifique aux propositions de l'ICÉA, nous accorderons deux points. Par ailleurs, il se peut fort bien qu'un parti propose un engagement en éducation et en formation des adultes qui ne corresponde pas aux propositions de l'ICÉA, ni de manière générale ni de manière spécifique. Dans un tel cas, nous accorderons un point.

Nous calculerons une note distincte pour les réponses positives générale et spécifique, ainsi que pour les engagements qui ne correspondent pas aux propositions de l'ICÉA. Nous calculerons ensuite une note globale en additionnant ces trois résultats.

Pour réaliser le suivi des engagements, nous avons consulté les communiqués de presse et les plateformes électorales diffusés sur les sites Web des partis politiques. Nous avons aussi consulté le fil de presse CNW. **Cette édition de notre bulletin recense les engagements qui ont été publicisés entre le déclenchement des élections et le jeudi 20 novembre 2008.**

AVERTISSEMENT : LIMITE DE LA MÉTHODOLOGIE






Par l'attribution de points, notre bulletin met en évidence l'importance que les partis politiques accordent à l'éducation et à la formation des adultes. Le « réalisme » des engagements, notamment, en lien avec la situation financière du Québec, est également exclu de notre évaluation. Pour ces raisons, notre bulletin est de nature non-scientifique. Dans la note globale associée à un parti, on doit seulement y voir une indication de l'importance relative qu'un parti accorde à l'éducation et à la formation des adultes.

Daniel Baril
Chargé de projet aux politiques en éducation des adultes
Responsable du suivi et de l'analyse des engagements des partis politiques

Bulletin des partis

Édition du 24 novembre 2008

Cette édition recense les engagements qui ont été publicisés entre le déclenchement des élections et le jeudi 20 novembre 2008.

	Engagements répondant de manière générale aux propositions de l'ICÉA (1 point par réponse)	Engagements répondants de manière spécifique aux propositions de l'ICÉA (2 points par réponse)	Engagements qui ne correspondent pas aux propositions de l'ICÉA (1 point par réponse)	Note globale (total des points)
	1	4	0	5
	1	2	1	4
	9	14	7	30
	5	22	16	43
	2	6	2	10

L'alphabétisation et la formation de base



Il faut faire de l'alphabétisation et de la formation de base une priorité nationale.




- en faisant de l'alphabétisation et de la formation de base une priorité gouvernementale qui mobilise tous les acteurs sociaux;
- en s'assurant que toutes les politiques de l'État (éducation, économie, santé, culture, développement régional, etc.) contribuent aux objectifs communs en alphabétisation et de formation de base;
- en finançant adéquatement et à long terme l'alphabétisation et l'acquisition d'une formation de base.



Engagements des partis

L'engagement répond à la proposition ...

... de manière générale

... de manière spécifique

	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	<p><u>Financement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Revoir la formule de financement des programmes d'alphabétisation pour s'assurer que les fonds nécessaires y soient dédiés au sein des commissions scolaires (spécifique : 2pts). • Augmenter sensiblement le financement des groupes d'alphabétisation en leur garantissant le financement des projets sur plusieurs années. (spécifique : 2pts) 	2 pts	4 pts

	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter les ressources allouées à la francisation des nouveaux arrivants. (général : 1pt) <p><u>Francisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Offrir à tout nouvel arrivant l'accès aux ressources nécessaires pour apprendre le français dès son arrivée au Québec. (général : 1pt) 		
	<p><u>Stratégie globale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre sur pied un plan national d'alphabétisation tout en augmentant de façon importante le financement accordé à l'alphabétisation : établir les mesures de prévention, d'adaptation et d'encadrement des centaines de milliers de Québécois-es touchés-es par l'analphabétisme fonctionnel. (spécifique : 2 x 2 pts) <p><u>Francisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Étendre le nombre de niveaux en vue d'une réelle maîtrise du français [N.D.L.R.concernant la francisation] ; (général : 1 pt) Instaurer des programmes particuliers pour les femmes afin de faciliter leur acquisition du français, leur accès à l'éducation et au marché du travail [N.D.L.R. Pour les nouvelles arrivantes] ; (général : 1 pt) Bonifier l'offre de francisation en région. (général : 1 pt) Accroître les possibilités de maîtrise du français, via divers réseaux : éducation des adultes, centres communautaires, etc (général : 1 pt) 	4 pts	4 pts
	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		

La participation à l'éducation des adultes







Il faut accroître la participation à l'éducation et à la formation des adultes.


- en réalisant un diagnostic de l'ensemble des obstacles à la participation;
- en levant de manière prioritaire les obstacles causés :
 - par le manque de temps ou par la difficile conciliation famille-travail-études. À cet effet, instaurer des mesures de congé-formation;
 - par le manque de ressources financières qui freine la participation à l'éducation et à la formation des adultes;
 - par les politiques institutionnelles qui ne sont pas ajustées à la disponibilité des personnes en emploi (contraintes d'horaires, disponibilité de la formation à temps partiel);
 - par l'absence d'offre de formation pour la mise à jour des connaissances et des compétences en formation professionnelle et technique;
 - par le nombre restreint de programmes accessibles en région.

Engagements des partis

L'engagement répond à la proposition ...
 ... de manière générale ... de manière spécifique

	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	<p><u>Offre de formation pour les personnes sans emploi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre un démarrage plus rapide de la formation pour les travailleurs sans emploi en réduisant le nombre d'inscriptions requis pour les formations (spécifique : 2 pts). <p><u>Formation à temps partiel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins en formation, notamment en donnant accès à des cours à temps partiel tant en formation professionnelle et technique qu'en formation 		6 pts

	<p>continue, et ce, au secondaire comme du cégep (spécifique : 2 pts).</p> <p><u>Offre de formation dans les régions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les régions puissent continuer à offrir, malgré un contexte démographique défavorable, des cours de formation continue de qualité dans des domaines variés. (spécifique : 2 pts) 		
	<p><u>La participation à la francisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des congés linguistiques pour les travailleurs occupant un emploi sans posséder le français comme langue de communication. Les cours seraient offerts sur les heures de travail et soutenus par l'employeur qui bénéficierait d'un crédit d'impôt de l'État (spécifique : 2 pts). • Offrir des modalités variées et souples (entre autres en élargissant le délai d'admissibilité) adaptées notamment aux besoins des femmes, assorties de mesures de soutien (allocations, haltes garderies, etc.) [N.D.L.R.concernant la francisation]; (spécifique : 2 pts) <p><u>Le coût des études</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Éliminer les frais de scolarité (incluant les frais afférents) dans les cégeps, le secteur de l'éducation aux adultes et professionnel et les universités, de même que les multiples frais scolaires réclamés aux parents d'élèves du préscolaire au secondaire. (spécifique : 2 pts) <p><u>L'aide financière aux études</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Exclure les pensions alimentaires de la contribution étudiante [N.D.L.R. Dans le programme d'aide financière aux études] ; (spécifique : 2 pts) • Augmenter les dépenses admises [N.D.L.R. Dans le programme d'aide financière aux études]; (spécifique : 2 pts) • Reporter les remboursements des prêts étudiants pour les étudiantes en période périnatale et pour les étudiants-es à temps partiel à faibles revenus [N.D.L.R. Dans le programme d'aide financière aux études]. (spécifique : 2 pts) • La révision de l'aide financière aux études pour ne pas endetter plus lourdement les étudiants- es qui ont des enfants à charge.(spécifique : 2 pts) 		14 pts
	<p><u>La formation à temps partiel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Financer la formation a temps partiel dans le secteur de la formation 		

	professionnelle et technique. (spécifique : 2 pts)		2 pts
---	--	--	-------

La formation des travailleurs et des travailleuses






Il faut soutenir la formation des travailleurs et des travailleuses des petites et des moyennes entreprises ou sans emploi qui ont de faibles niveaux de scolarité et la formation des travailleurs et des travailleuses menacés de perdre leur emplois..



- en assurant la participation du personnel peu scolarisé des petites et des moyennes entreprises à des activités de formation à leur intention;
- en veillant à ce que les petites et des moyennes entreprises contribuent à la formation de leur personnel peu scolarisé.
- en répondant aux besoins des travailleurs et des travailleuses sans emplois qui sont peu scolarisés, en mettant en place les mesures nécessaires;
- en menant une action concertée en faveur de la requalification des travailleurs et des travailleuses qui œuvrent dans les secteurs d'activité économique les plus menacés par des pertes permanentes d'emplois

Engagements des partis

L'engagement répond à la proposition ...
 ... de manière générale ... de manière spécifique

	<p><u>Financement de la formation en entreprise</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un gouvernement du Parti libéral du Québec portera de 50 à 75 % l'aide financière accordée aux entreprises pour la mise en place de programmes de formation de la main-d'œuvre.(général : 1 pt) <p><u>Financement de la formation des personnes sans emploi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un gouvernement du Parti libéral du Québec reconnaîtra les efforts faits par des travailleurs licenciés pour se qualifier afin d'obtenir un autre emploi en faisant en sorte qu'ils reçoivent, pendant la durée de leur formation, un revenu égal à celui que leur procureraient des prestations d'assurance emploi. (spécifique : 2 pts) <p><u>Référence vers les services de formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un gouvernement du Parti libéral du Québec créera Formation espace Québec, un groupe d'intervention permettant de diriger rapidement un travailleur ayant perdu son emploi vers une formation adaptée à ses besoins, lui permettant de se qualifier dans les meilleurs délais pour un nouvel emploi. Pour être efficaces, 	<p>1 pt</p>	<p>4 pts</p>
--	---	-------------	--------------

	nous allons mobiliser tous les acteurs économiques du Québec autour de ce projet comme nous l'avons fait avec le Pacte pour l'emploi. (spécifique : 2 pts)		
	<p><u>Financement de la formation de la main-d'œuvre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Rapatriement au Québec des leviers et des ressources financières liées à la formation de la main-d'œuvre, notamment l'assurance-emploi et les sommes que le gouvernement fédéral consacre à l'intégration en emploi et au développement régional. (général : 1 pt) <p><u>Rôle du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> L'ADQ propose que le ministère responsable de l'emploi et de la solidarité sociale établisse une relation de « formateur de main-d'œuvre » avec ses prestataires aptes au travail afin de les outiller pour qu'ils puissent réintégrer le marché du travail le plus rapidement possible. (spécifique : 2 pts) 	1 pt	2 pts
	<p><u>Financement de la formation des personnes sans emploi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Offrir à tous les travailleurs qui ont perdu leur emploi un soutien au revenu accru leur permettant de participer à des programmes de formation qui visent à réintégrer le marché du travail. (général : 1 pt) <p><u>Financement de la formation de la main-d'œuvre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Investir dans l'éducation et la formation de nos travailleurs afin de pouvoir combler les 700 000 emplois qui seront à pourvoir entre 2008 et 2011 et pour aider celles et ceux qui tentent de retourner sur le marché du travail. (général : 1 pt) <p><u>Offre de formation destinée aux travailleurs âgés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer les programmes d'aide aux travailleurs âgés.(général : 1 pt) <p><u>Offre de formation destinée aux jeunes adultes issus de l'immigration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Rendre accessibles dans tout le Québec des programmes de mentorat destinés à l'insertion professionnelle des travailleurs issus de l'immigration ainsi qu'à la prévention du décrochage scolaire des jeunes issus de l'immigration. (général : 1 pt) 	5 pts	

	<p><u>Organisation de la formation professionnelle et technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer de nouvelles passerelles entre la formation professionnelle et la formation technique, principalement au niveau collégial, afin de faciliter le parcours des personnes durant leur formation. (général : 1 pt) 		
	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	<p><u>Organisation de la formation professionnelle et technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Regrouper la formation professionnelle et la formation technique en plaçant la formation professionnelle préparant aux métiers spécialisés sous la responsabilité des cegeps où se réalise déjà la formation technique préparant les techniciens et technologues dans les mêmes domaines de spécialisation, en maintenant et même bonifiant l'offre de services dans les régions. (Général : 1 pt) <p><u>Formation dans les petites et moyennes entreprises</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Étendre l'obligation qu'ont les entreprises à investir 1% de leur masse salariale dans la formation de la main-d'œuvre, a toute entreprise ayant une masse salariale de 300 000\$ et plus. (spécifique : 2 pts) • Soutenir significativement les entreprises qui s'engagent dans une mutuelle de formation pour se donner collectivement des moyens de former leur main-d'œuvre et simplifier les procédures. (spécifique : 2 pts) <p><u>Financement de la formation de la main-d'œuvre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un réinvestissement dans la formation professionnel et technique (général : 1 pt) 	2 pt	4 pts

La reconnaissance des acquis et des compétences








Il faut reconnaître les connaissances et les compétences de toutes et tous et faciliter l'accès à la formation manquante.

- en favorisant la concertation des services de reconnaissance des acquis et des compétences, en assurer le financement et développer des passerelles entre ces services;
- en réalisant une vaste opération de reconnaissance des compétences des travailleurs et travailleuses qui occupent des emplois pour lesquels des normes professionnelles existent et, en complément de cette opération, favoriser l'accès aux apprentissages liés aux compétences manquantes avant toute mise à pied temporaire ou permanente.

Engagements des partis

L'engagement répond à la proposition ...
... de manière générale ... de manière spécifique

	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	<p><u>Offre de reconnaissance des acquis et des compétences</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopter des mécanismes pour reconnaître plus facilement les acquis professionnels. (général : 1 pt) <p><u>Reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la reconnaissance des diplômes des nouveaux arrivants. (général : 1 	2 pt	2 pts

	<p>pt)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instituer des passerelles permettant aux professionnels de pratiquer leur profession au Québec (formation d'appoint, etc.). [N.D.L.R. :À l'intention des personnes immigrantes](spécifique : 2 pt) 		
	<p><u>Reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer avant l'immigration au Québec des travailleurs-euses sélectionnés-es à l'étranger, de la reconnaissance de leurs diplômes ou les informer précisément du niveau d'équivalence et des études ou examens à faire. Revoir certains pouvoirs des corporations professionnelles et augmenter le nombre de diplômes reconnus. Conclure à cette fin les ententes nécessaires, notamment avec les institutions d'enseignement et les corporations professionnelles. (général : 1 pt) • Offrir des formations d'appoint aux immigrants-es qui en ont besoin. (spécifique : 2 pts) 	1 pt	2 pts
	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		

La promotion de l'éducation et de la formation des adultes








Il faut faire la promotion large de l'importance de l'éducation et de la formation des adultes.

- en soutenant pour les cinq prochaines années l'initiative de la Semaine québécoise des adultes en formation

Engagements des partis

L'engagement répond à la proposition ...
 ... de manière générale ... de manière spécifique

	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		

La mobilisation des partenaires



Il faut mobiliser l'ensemble des institutions, des organismes et des organisations œuvrant en éducation et en formation des adultes.

- en terminant la mise à jour du Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue;
- en élargissant la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue en reconnaissant la contribution de tous et, en conséquence, en incluant dans cette politique les domaines :
 - De l'éducation populaire;
 - De l'éducation syndicale;
 - De la formation culturelle;
 - De l'éducation à la citoyenneté;
 - Des services aux entreprises ainsi que des services de la formation continue et de l'éducation des adultes dans les cégeps et les universités.

Engagements des partis

L'engagement répond à la proposition ...
 ... de manière générale ... de manière spécifique

		... de manière générale	... de manière spécifique
	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		

	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		

Le développement de l'éducation et de la formation des adultes



Il faut renforcer l'éducation et à la formation des adultes.





- en établissant le droit d'apprendre tout au long de la vie pour l'adulte dans les législations existantes ou futures et intégrer une dimension d'éducation des adultes et de formation continue dans toutes les politiques publiques;
- en adoptant, après consultation publique, une politique de financement de l'éducation et de la formation des adultes;
- en favorisant la vie associative des étudiants adultes, notamment, en permettant l'accréditation d'associations d'étudiants adultes à tous les ordres d'enseignement du réseau public;
- en soutenant le développement de la pédagogie adaptée aux adultes et de nouveaux moyens et stratégies d'apprentissage adaptés aux adultes.


Engagements des partis

L'engagement répond à la proposition ...

... de manière générale




... de manière plus spécifique

	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		
	<p><u>Droit à l'apprentissage du français</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire de l'apprentissage de la langue française un droit pour les nouveaux arrivants et prendre les moyens appropriés pour y parvenir. (spécifique : 2 pts) 		2 pts
	<p><u>Droit à l'éducation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Modifier la Charte québécoise des droits et libertés de la personne pour y renforcer la portée juridique des droits sociaux et économiques et y reconnaître explicitement des droits additionnels comme ceux au logement, à la santé, à l'éducation, au travail et à la culture.(spécifique : 2 pts) 		2 pts

	Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.		

Engagements ne correspondants pas aux propositions de l'ICÉA

Engagements des partis

	<p>Aucun engagement en date du 19 novembre 2008.</p>
	<p><u>Exclusivité du Québec en éducation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la gestion exclusive des domaines de compétences en lien avec l'identité nationale particulière du Québec tels que la langue, la culture, les communications, la famille, l'éducation et le processus de sélection des immigrants. <p>(Total : 1 pt)</p>
	<p><u>Formation de différents corps d'emploi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une politique nationale sur les aînés pour (...) améliorer la formation des professionnels et du personnel de la santé. <p><u>Éducation à la santé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accentuer les programmes de lutte au tabagisme, à la malbouffe, aux drogues, à l'alcool et aux jeux de hasard. • Encourager la pratique d'activités physiques. • Mettre en place une véritable politique de prévention en santé mentale. • Accentuer la prévention du cancer ainsi que la lutte contre le cancer. • Poursuivre la prévention des infections nosocomiales. • Prioriser la prévention et la promotion de la santé. <p>(Total : 7 pts)</p>



Réforme pédagogique à l'éducation des adultes

- Reporter la réforme pédagogique prévue à l'éducation aux adultes.

Formation de différents corps d'emploi


- Éliminer le profilage racial dans l'administration de la justice par des programmes de sensibilisation et de formation à l'intervention auprès de groupes minoritaires qui seront offerts à tout le personnel policier et socio judiciaire de manière à neutraliser les pratiques de discrimination.
- Mettre en place un programme de formation pour les administrateurs-trices d'organismes publics et parapublics quant aux principes et aux modalités d'application de la politique de la laïcité interculturelle.

Éducation à la santé

- Mettre l'accent sur la promotion et la prévention en augmentant les sommes dédiées à la promotion et à la prévention pour atteindre la cible de 5 % du budget de la santé en mettant de l'avant, entre autres (...) L'amélioration de l'accessibilité à la nourriture dans toutes ses dimensions (proximité, coût, qualité) et pour toutes les catégories de population, entre autres par (...) la réalisation de campagnes nationales d'information et de formation pour promouvoir une saine alimentation [et] la promotion de la santé sexuelle et reproductive auprès de la population et éducation scolaire : prévention des ITS, planning familial et accès à l'avortement.
- Les CLSC doivent retrouver leur mission sociale, qui consiste entre autres à faire de la prévention auprès de la population, notamment la plus pauvre.

Éducation aux droits

- En collaboration avec les groupes de femmes, renforcer et développer davantage les campagnes de sensibilisation et d'éducation sur les violences faites aux femmes. Ces campagnes doivent être destinées au grand public ainsi qu'aux différents acteurs sociaux et disposer de moyens suffisants.
- Mener des campagnes contre la discrimination à l'embauche.
- Renforcer le rôle de la Commission des droits de la personne dans les domaines de la sensibilisation, de l'éducation, de la recherche et de la coercition en lui fournissant les moyens financiers nécessaires.
- Appeler à un financement accru de la Commission des droits de la personne afin d'augmenter le nombre et la disponibilité des séances de formation sur l'histoire et les cultures autochtones et des communautés minoritaires ayant une longue histoire au Québec et tenant compte de la contribution des femmes.
- Faire une campagne de sensibilisation et d'éducation sur la maltraitance envers les aînés en partenariat avec les organismes sans but lucratif qui interviennent auprès d'elles et eux et défendent leurs droits.

	<p><u>Éducation interculturelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer que des formations et des programmes de sensibilisation interculturelle soient introduits de manière à mieux faire connaître la réalité historique, socioéconomique et politique des peuples autochtones et des communautés minoritaires ayant une longue histoire au Québec en tenant compte de la contribution des femmes. <p><u>Éducation parentale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer une politique familiale globale et transversale, qui reconnaît le rôle éducatif des parents, rôle encore aujourd'hui assumé majoritairement par les femmes. <p><u>Éducation à la culture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir la participation annuelle de tous les élèves et étudiants-es du Québec, du niveau primaire au niveau collégial, ainsi que des immigrants en formation linguistique, à quatre manifestations artistiques professionnelles produites au Québec, soit une exposition d'art visuel, une œuvre de danse chorégraphiée, une œuvre musicale et une œuvre théâtrale. • Rendre accessibles gratuitement, tous les dimanches de l'année, les musées publics du Québec à l'ensemble de la population résidante, tout en s'assurant que soit comblé le manque à gagner de ces établissements. <p><u>Rôle éducatif des médias</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Doter le Québec d'un véritable réseau de télédiffusion publique qui soit à la fois un outil d'information et d'éducation populaire de qualité et accessible sur l'ensemble du territoire et qui soit responsable de la production de son contenu : <p><u>Offre de formation à l'intention des personnes handicapées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter l'accès et le financement des programmes de formation adaptés aux personnes handicapées dont le niveau de scolarité est généralement plus faible que l'ensemble de la population. <p>(Total : 16 pts)</p>
	<p><u>Éducation à la santé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Allouer un plus large pourcentage du budget de la santé à la prévention et à l'éducation en matière de santé. <p><u>Éducation à la culture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place d'un réseau Internet permettant, notamment aux citoyennes et aux citoyens de faire des

	visites virtuelles de nos musées et d'accéder rapidement aux sites québécois d'internet culturel. (Total : 2 pts)
--	--